RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE NEUILLY-PLAISANCE

LIBERTÉ · ÉGALITE · FRATERNITÉ

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SÉANCE ORDINAIRE DU 13 OCTOBRE 2026

LE PRESIDENT

CHRISTIAN DEMUYNCK

Nombre de membres composant
Le Conseil d'Administration : 12

L'an deux mille vingt-six, le mardi 13 octobre à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration s'est réuni en assemblée, sous la Présidence de Mme YILMAZ, Vice-Présidente du CCAS, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le 07 octobre 2026, conformément à la procédure.

ETAIENT PRÉSENTS :

Mme YILMAZ, M. MAASSRY, Mme HENNECHART, Mme BIENTZ, Mme LE BAIL, M. ROSSI, M. BOURZIK,

ETAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

M. DEMUYNCK donne pouvoir à Mme YILMAZ
Mme MUTIN donne pouvoir à M. ROSSI
Mme PORTE donne pouvoir à M. MAASSRY

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

M. LEBORGNE
Mme COMBES

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme CHATIGNON

N° 2026.10.20 – Renouvellement de la ligne de trésorerie

Sur Présentation de Mme YILMAZ, Vice-Présidente,

Considérant la nécessité de gérer la trésorerie sans avoir à recourir à un emprunt,

Considérant que le Centre Communal d'Action Sociale, pour financer ses besoins ponctuels de trésorerie, doit procéder au renouvellement de sa ligne de crédit auprès de la Caisse d'Epargne,

Considérant la proposition de la Caisse d'Epargne de ligne de trésorerie interactive,

6, rue du Général de Gaulle
93360 Neuilly-Plaisance
Tél. : 01 43 01 68 57
Courriel :
contact@mairie-neuillyplaisance.com

(Tous les courriers doivent être adressés impersonnellement à Monsieur le Maire)

Certifié exécutoire
Acte publié le 26 / 10 / 2026

Accusé de réception en préfecture
093-269300216-20261023-2026-10-18-DE
Date de télétransmission : 23/10/2026
Date de réception préfecture : 23/10/2026

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
A L'UNANIMITÉ,

- **ARTICLE 1 : AUTORISE** le Président du CCAS ou son représentant à signer le contrat de renouvellement d'une ligne de trésorerie interactive avec la Caisse d'Epargne de 90 000 € suivant les caractéristiques définies sur le document en annexe.

- **ARTICLE 2 : AUTORISE** le Président ou son représentant à procéder sans autre délibération aux demandes de versement des fonds et aux remboursements des sommes dues dans les conditions prévues dans le contrat de renouvellement de crédit de la Caisse d'Epargne.

- **ARTICLE 3 : AUTORISE** le Président ou son représentant à signer toutes les pièces nécessaires à l'accomplissement des présentes.

Christian DEMUYNCK
Maire
Président du CCAS

Brigitte CHATIGNON
Secrétaire

Centre Communal d'Action Sociale - NEUILLY-PLAISANCE

6, rue du Général de Gaulle
93360 Neuilly-Plaisance
Tél. : 01 43 01 68 57
Courriel :
contact@mairie-neuillyplaisance.com

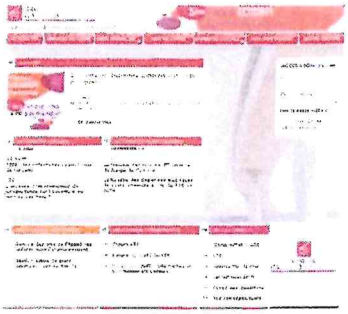
(Tous les courriers doivent être adressés impersonnellement à Monsieur le Maire)

Certifié exécutoire
Acte publié le 26 / 10 / 2026

Accusé de réception en préfecture
093-269300216-20261023-2026-10-18-DE
Date de télétransmission : 23/10/2026
Date de réception préfecture : 23/10/2026

LIGNE DE TRÉSORERIE INTERACTIVE

PRESENTATION



La LIGNE DE TRESORERIE INTERACTIVE® [LTI®] du Groupe Caisse d'Epargne est une ouverture de crédit performante qui permet - via INTERNET - de mobiliser des fonds à tout moment et très rapidement pour répondre à un besoin ponctuel de trésorerie.

Dans le cadre d'un plafond défini contractuellement avec la Caisse d'Epargne, l'Emprunteur peut tirer des fonds lorsqu'il le souhaite, et chaque remboursement, réalisé à son initiative, reconstitue le droit de tirage à due concurrence.

La LTI® vous offre les INNOVATIONS PERFORMANTES suivantes :
- la validation en ligne de vos demandes de Tirage et de Remboursement ;
- l'utilisation du circuit du Trésor Public via l'ACCT pour le traitement de vos opérations ;
- la consultation en temps réel de vos mouvements de fonds.

Les fonctionnalités de la LTI® sont accessibles par accès sécurisé chaque jour ouvré, de 07H00 jusqu'à 21H00 [hors week-end et jours fériés] à partir de votre compte CE Net : https://www.caisse-epargne.fr/se-connecter/identifier

AVANTAGES

- **ERGONOMIE ET CONVIVIALITE :** L'espace internet dédié à la LTI® offre la possibilité de tirer des fonds, les rembourser et de télécharger les décomptes d'intérêts et commissions.
- **AUTOMATISATION DU TRAITEMENT DES MOUVEMENTS :** Les tirages, remboursements et paiement des intérêts et commissions sont réalisés par crédit/débit d'office.
- **SOUPLESSE D'UTILISATION :** Chaque remboursement reconstitue le droit de tirage.
- **OPTIMISATION DES FRAIS FINANCIERS :** Les intérêts sont calculés sur les utilisations réelles de la LTI®.
- **SECURITE DE LA GESTION DE TRESORERIE :** L'Emprunteur bénéficie d'une garantie permanente de liquidité.

CARACTERISTIQUES

Emprunteur :	CCAS NEUILLY PLAISANCE
Montant :	90 000 euros
Durée :	364 J
Taux d'intérêt : [Base de calcul : exact/360]	Euribor 1 semaine + **0,76 %** Euribor 1 semaine flooré à 0
Process de traitement automatique :	• tirage : crédit d'office • remboursement : débit d'office
Demande de tirage :	aucun montant minimum
Demande de remboursement :	aucun montant minimum
Paiement des intérêts :	chaque mois civil par débit d'office
Frais de dossier :	**500 €** - frais prélevés en une seule fois
Commission d'engagement :	Sans
Commission de mouvement :	Sans
Commission de non-utilisation :	**0,20 %** de la différence entre le montant de la LTI et l'encours quotidien moyen Périodicité identique aux intérêts L'encours moyen des tirages est égal à la somme des encours journaliers au cours du mois, divisée par la durée de ladite période, exprimée en jours

Demande de tirage	7H	16H30	21H
Créneau horaire de saisie :			
date de valeur [J = jour ouvré] :	J + 1	J + 2	

Demande de remboursement	7H	16H30	21H
Créneau horaire de saisie :			
date de valeur [J = jour ouvré] :	J + 1	J + 2	

EXECUTION DES TIRAGES PAR CREDIT D'OFFICE

		7H	11H	16H30	21H
Créneau horaire de saisie :					
date de valeur appliquée : [J = jour ouvré]	CO	J + 1	J + 1	J + 2	

Certifié exécutoire

Acte publié le 26 / 10 / 2026

Accusé de réception en préfecture
093-269300216-20261023-2026-10-20-DE
Date de télétransmission : 23/10/2026
~~Date de réception préfecture : 23/10/2026~~